

Et pendant l'épidémie, le SNU (service national universel) continue. Frayeur sanitaire, conséquences économiques et sociales non encore pleinement mesurables mais qu'on sait douloureuses : rien n'arrête la marche en avant d'un projet qui paraît chaque jour toujours plus surréaliste. Comme s'il n'y avait pas d'autres urgences, les services de l'Education nationale n'en continuent pas moins de recevoir les inscriptions des volontaires (s'il s'en trouve), prolongeant la date d'inscription du 5 avril au 5 juin. Seule concession à l'air du temps : [les modalités d'exécution sont modifiées](#), la période dite « de cohésion » (les 15 jours d'internement) étant reportée à une date ultérieure et la mission dite d'intérêt général avancée « *dès la fin de l'année scolaire, en juillet, si les conditions sanitaires le permettent* ». Comme tout est bon pour vendre la marchandise, il est précisé que cette modification du calendrier doit « *permettre à chaque jeune de s'engager au service de la collectivité, notamment en vue de la sortie de crise* ». Autrement dit, si le déconfinement pouvait être illustré par quelques images de volontaires du SNU en uniforme auprès des pensionnaires des maisons de retraite ou au sein des « colonies éducatives » annoncées par Blanquer, cela serait du meilleur effet pour renforcer l'image du dispositif... sans ponctionner les finances publiques, ce travail n'étant pas rémunéré.

Dans cette période inédite de l'histoire, la non remise en cause du SNU n'apparaît pas comme une surprise, confirmant plutôt que, quoiqu'il puisse se passer par ailleurs, une large partie de l'opinion publique reste attachée de façon irrationnelle à une forme d'obligation collective pourtant bien incapable de répondre à une nécessité sociale ou de quelque autre nature. L'engagement ? Mais aujourd'hui, des initiatives spontanées, de groupe ou individuelles, ont fleuri un peu partout, témoignant d'une forme de solidarité qui n'a besoin pour s'exprimer ni d'uniformes ni de Marseillaise ni de garde-à-vous le matin devant le drapeau. Un engagement volontaire qui met en lumière le décalage entre le monde réel et tout un attirail patriotique, militaire et folklorique dans lequel le SNU prétend enfermer la citoyenneté.

Alors que des services publics comme la santé et l'éducation souffrent de restrictions budgétaires dont on mesure aujourd'hui les conséquences (quoique cette prise de conscience reste à confirmer...), il ne se trouve personne, ou pas grand monde, pour dénoncer l'aberration des 2 ou 3 milliards d'euros prévus chaque année pour le financement d'un dispositif que rien ne justifie. Comme rien ne justifie non plus cette cécité politique d'un pays qui, jusqu'à ce jour, s' imagine en sécurité parce qu'il aura consacré chaque année 2 % de son PIB au budget militaire. Des missiles avant les lits d'hôpitaux.

Illustration supplémentaire, jusqu'à la caricature, du non-sens d'une action politique plombée par la peur d'un ennemi imaginaire, la contamination des marins du Charles-de-Gaulle est pourtant de nature à briser certaines certitudes : un porte-avions, conçu il y a plus de 40 ans, dans un contexte de guerre froide, voulu pour flatter la gloriole nationale et satisfaire les industriels de l'armement, est aujourd'hui en rade pour une durée indéterminée (décontamination oblige), en dépit d'un financement public qui dépasse l'imagination et les limites de l'indécence (il y a juste un an, le Charles-de-Gaulle sortait d'une période de maintenance qui aura coûté 1,3 milliard d'euros au budget de l'état...). Des limites sans doute extensibles puisque [la construction d'un second porte-avions est déjà à l'étude](#) « *pour un coût estimé de 5 milliards d'euros au bas mot* », auquel il faut ajouter 200 millions d'euros par an en frais de fonctionnement.

Sur ce même sujet, [un rapport d'ICAN](#) montre que la France a dépensé environ 4,5 milliards d'euros pour des armes nucléaires en 2019. Soit l'équivalent de 100 000 lits de soins intensifs, de 10 000 ventilateurs, des salaires de 20 000 infirmières et de 10 000 médecins. Des chiffres bien connus, nullement confidentiels, mais qui viennent se fracasser sur l'indifférence et même, plus souvent, sur l'assentiment d'opinions publiques peu disposées à remettre en question une vision militaire de la sécurité.

Une remise en question qui, en dépit des incertitudes inhérentes à un contexte nouveau, ne semble toujours pas concerner le SNU.